



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2025 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 11

Directives de stationnement sur les propriétés de la Voie maritime du Canada

Veillez prendre connaissance des nouvelles directives de stationnement pour les véhicules motorisés sur les propriétés de la Voie maritime du Canada :

- Tous les véhicules qui stationnent sur les installations de la Voie maritime devront le faire de façon à pouvoir en sortir en marche avant (soit en avançant dans l'espace de stationnement, soit en reculant pour y entrer). Planifiez vos manœuvres de stationnement afin d'éviter les zones où il y a des obstacles et prévoyez comment vous allez sortir.
- De nouveaux panneaux de stationnement seront bientôt installés dans toutes les installations, et la configuration des espaces de stationnement obliques seront révisées cet été afin de rendre le stationnement et la circulation plus sécuritaires.

Votre coopération est appréciée.

Le 28 mai 2025